

L'an deux mille vingt et un, le 17 du mois de mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 11 mai 2021, s'est rassemblé au Gymnase Gilbert Lalanne de la Morlette à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François Egron, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMÔET, Claudine CHAPRON, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Fabrice DELAUNE et Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Huguette LENOIR ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc SIMOUNET, Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Gérard CASTAIGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Patrice BUQUET, Marjorie CARVEL ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Jérémy RINGOT ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Madame Hürizet GÜNDER, Philippe TARDY ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Madame Florence DAMET, Christine GLEMAIN ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier COMMARIEU.

Objet | Ludo Médiathèque : Demande de subvention auprès de la DRAC pour le renouvellement des systèmes d'information

La ludo-médiathèque de Cenon souhaite faire évoluer son système d'information ; le système actuel étant devenu obsolète.

Le projet prévoit ainsi de faire l'acquisition d'un nouveau parc informatique (professionnel et public), d'un logiciel métier, d'un portail web avec plus de fonctionnalités et services aux usagers, d'un système de gestion des postes publics : authentification et sécurisation des accès.

L'objectif est de proposer au public un nouveau système plus performant et aux agents un outil de gestion efficace et cohérent. L'acquisition de ces nouveaux outils visera à :

- Moderniser et compléter l'offre de service aux usagers ;
- Mettre en œuvre un système de sécurisation des accès Internet mis à disposition du public ;
- Déployer un logiciel métier full web pour faciliter et fluidifier le service aux usagers.

Le lancement du projet est prévu pour le mois de juin 2021 et son coût (hors abonnement, maintenance) est de 39 915.61€ HT.

La DRAC Nouvelle-Aquitaine propose une aide pour la réalisation de ce type de projet, à hauteur de 40% du coût HT, soit une subvention de 15 966.25 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
Poste de dépense	Coût €/HT	Partenaire	Montant
Lecteur code barre	926,50 €	DRAC	15 966,25 €
Logiciel Ermes et Syracuse	26 685,11 €		
PC + Ecran (x17)	11 628,00 €	Ville de Cenon	23 949,36 €
PC Portable (x1)	676,00 €		
TOTAL	39 915,61 €		39 915,61 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,
35 voix pour
0 abstention
0 voix contre

Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC et à signer tous les documents s'y référant.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Jean-François Egron
Maire de Cenon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20210517-2021-67-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2021

Publication : 21/05/2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.